ANNEXE 3 – TAUX APPLICABLES

ACTION CLÉ № 1 – MOBILITÉ DES APPRENANTS ET DU PERSONNEL DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

1. Frais de voyage

Distances parcourues	Voyage écoresponsable - Montant par participant	Voyage non écoresponsable - Montant par participant
Entre 10 et 99 km	56 €	28 €
Entre 100 et 499 km	285 €	211 €
Entre 500 et 1 999 km	417 €	309 €
Entre 2 000 et 2 999 km	535 €	395 €
Entre 3 000 et 3 999 km	785 €	580 €
Entre 4 000 et 7 999 km	1188 €	1188 €
8 000 km ou plus	1735 €	1735 €

Remarque : La « distance parcourue » représente la distance entre le lieu d'origine et l'endroit où se déroule l'activité, tandis que le « montant » couvre la contribution au voyage aller-retour, à destination et au départ de l'endroit où se déroule l'activité.

2. Contribution aux frais de séjour

	Pays d'accueil	Personnel Montant de base par jour	Apprenants Montant de base par jour
Groupe 1	Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Islande, Irlande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède	150 €	120 €
Groupe 2	Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie	133 €	104 €
Groupe 3	Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie	116 €	88 €

Le montant de base doit être versé jusqu'au 14e jour de l'activité. À partir du 15e jour de l'activité, le montant dû correspondra à 70 % du montant de base. Les montants dus seront arrondis à l'euro entier le plus proche. Les taux applicables au personnel s'appliquent aux accompagnateurs.

3. Contribution à l'organisation du projet

Type d'activité	Montant par participant
Mobilité de groupe pour les apprenants adultes	125 € par participant
Mobilité du personnel pour des cours et des formations	100 € par participant

ANNEXE 3 – TAUX APPLICABLES

Expert invité	100 € par participant
Enseignant ou éducateur accueilli en formation	100 € par participant
Mobilité longue des apprenants adultes	500 € par participant

Type d'activité	De 1 à 100 participants	Au-delà de 100 participants
Mobilité à des fins d'apprentissage de courte durée pour les apprenants adultes	350 € par participant	200 € par participant additionnel
Mobilité du personnel à des fins d'observation en situation de travail et de missions d'enseignement ou de formation	350 € par participant	200 € par participant additionnel de la même activité

Remarque : Les accompagnateurs ne sont pas considérés comme des participants à des activités de mobilité à des fins d'apprentissage et ne sont pas pris en considération dans le calcul de la contribution à l'organisation du projet.

4. Frais d'inscription

Taux appliqué : 80 € par jour et par participant, avec un maximum de **800 € de frais d'inscription** par participant au projet de mobilité.

5. Soutien à l'inclusion pour les organismes

Taux appliqué : 125 € par participant pour les coûts liés à l'organisation d'activités de mobilité pour les participants ayant moins d'opportunités.

6. Visites préparatoires

Taux appliqué : 680 € par participant, avec un maximum de trois participants par visite.

7. Soutien linguistique

150 € par participant dans le cadre de missions d'observation au poste de travail, d'enseignement et de formation, de mobilité d'apprentissage à court terme des apprenants adultes et de mobilité longue des apprenants adultes si le participant ne peut pas bénéficier d'un soutien linguistique en ligne en raison de l'indisponibilité de la langue ou du niveau requis, ou en raison d'obstacles particuliers auxquels sont confrontés les participants ayant moins d'opportunités.

En outre, 150 € par participant dans le cadre d'une mobilité longue des apprenants adultes.